Comment devenir chauffeur bénévole ?

☛ Vous souhaitez consacrer du temps à une action d'entraide et de solidarité ?
☛ Vous disposez d'un véhicule et acceptez de l'utiliser pour transporter des personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité ?
Devenez chauffeur pour le réseau de transport solidaire !
Vous serez sollicité en fonction de vos disponibilités définies au moment de l'inscription.
Pour chaque kilomètre parcouru, un **défraiement de 0,20 €** supplémentaire, non imposable, vous sera versé en complément de la participation du bénéficiaire sur présentation d'un reçu.
Il vous sera demandé votre permis de conduire, votre certificat d'immatriculation et le contrôle technique de votre véhicule en cours de validité, une attestation d'assurance à jour et de vous soumettre à un test de conduite avec une auto-école choisie par **MOSC.**

Quel coût ?

Le bénéficiaire et chauffeur bénévole doivent adhérer à MOSC : cotisation individuelle annuelle (10 € pour 2019).
Le bénéficiaire **verse une participation au chauffeur bénévole de 0,10 € par kilomètre parcouru** à partir de son domicile.

Vous souhaitez des informations ?

Vous souhaitez être chauffeur bénévole ?

Renseignements et inscriptions du lundi au vendredi (sauf jours fériés) auprès de **MOSC** (Mobilité Ouest Sud Charente).

Toutes les informations sur

Site :
https://mosc.fr/

Numéro unique :
07 82 32 76 33

MOSC
Mobilité Ouest Sud Charente

Avec le soutien et la participation :

Impr. : Imprimerie Lagarde, 17600 Saujon – Ne pas jeter sur la voie publique

MOSC
Mobilité Ouest Sud Charente

ENSEMBLE, facilitons nos déplacements

TRANSPORT SOLIDAIRE
en Sud Charente

Un réseau de TRANSPORT SOLIDAIRE

Pour qui ?

C'est quoi ?

Comment faire ?

Pour aller où ?

Mobilité Solidaire, c'est quoi ?

À l'initiative d'un collectif d'associations regroupées au sein de l'association **MOSC**, le réseau de transport solidaire en Sud Charente est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il vise à améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.
Ce service est complémentaire des dispositifs existants (assurance Maladie, Artisans taxis, Mutuelles, auto-entrepreneurs mobilité...)

Pour qui

Pour les habitants du Sud Charente (territoires des 4B et Lavalette Tude Dronne) sans permis de conduire, sans moyen de locomotion ou ne pouvant utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant assumer financièrement des frais de transport en raison de faibles revenus.

Comment puis-je utiliser le réseau de transport solidaire ?

1 Contacter MOSC N° unique : 07 82 32 76 33

Vous devez contacter MOSC pour votre inscription au moins une semaine avant votre premier déplacement en tant qu'utilisateur (fiche d'inscription à remplir) et régler votre adhésion.

2 Téléphoner

Vous téléphonez pour réserver un trajet au plus tard 3 jours avant votre déplacement.

3 On vous rappelle

Vous êtes rappelé une fois le déplacement organisé.

4 On vient vous chercher

Un chauffeur vient vous chercher chez vous à l'heure et au jour convenus et vous transporte à l'endroit souhaité lors de la réservation.

5 Indemnisation

À l'issue du déplacement, vous payez directement votre trajet au chauffeur qui vous remet un reçu.

Pour aller où ?

Pour tout déplacement occasionnel : visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, déplacement formation, démarches administratives et sociales, loisirs...
Sont exclus les déplacements : pris en charge par la sécurité sociale, scolaires ou domicile-travail, pour les enfants mineurs non accompagnés par une personne majeure, pour transporter des matériaux ou animaux même de petite taille.